

Plomb

Origines et effets du plomb

Les rejets atmosphériques de plomb sont principalement liés au traitement des minerais et des métaux pour ce qui concerne l'industrie. Les usines d'incinération d'ordures ménagères peuvent également être à l'origine d'émissions atmosphériques de plomb non négligeables.

Le plomb est pour l'homme un toxique à effet cumulatif, qui se fixe pour l'essentiel dans les os. C'est à long terme un toxique du sang, des vaisseaux et du système nerveux, conduisant éventuellement à des troubles neuro-psychiques et comportementaux chez l'enfant.

Répartitions sectorielle et géographique du plomb

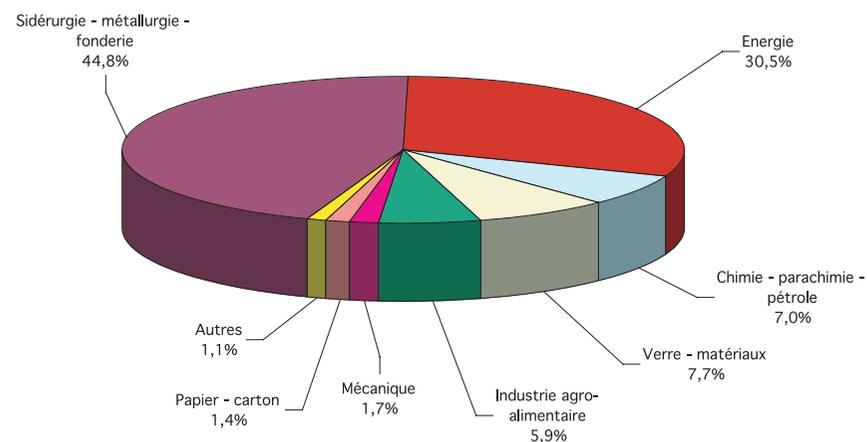
Emissions de plomb en France en 2005 (données estimées CITEPA)

Secteur d'activité	Pb 2005 (t/an) France	En %
Industrie manufacturière	109,0	66.1
Résidentiel tertiaire	28,6	17.4
Transport	16,6	10.1
Transformation d'énergie	10,4	6.3
Agriculture	0,2	0.1
Total	165	100

La répartition par secteur industriel en Nord - Pas-de-Calais est la suivante en 2005 :

Secteur d'activité	Plomb 2005 (kg/an) Nord- Pas-de-Calais	En %
Sidérurgie - métallurgie - fonderie	11 251	84.6
Verre - matériaux	1 297	9.7
Energie	456	3.4
Traitements de Déchets	251	1.9
Autres	51	0.4
Total	13 306	100

(chiffres sur la base du recensement DRIRE)



Les émissions de plomb du Nord – Pas-de-Calais représente 8 % des rejets estimés en 2005 du CITEPA. Les variations de ces émissions sont proportionnelles et liées intrinsèquement aux variations des rejets de poussières.

La sidérurgie est sans surprise le premier secteur pour l'émission de plomb, avec 84,6 % des rejets régionaux apparaissant dans le recensement 2005 de la DRIRE.

La répartition géographique est identique à celle des poussières et montre toujours l'importance de la zone industrielle de Dunkerque ; le reste des émissions connues étant plus le fait de quelques industries réparties sur le territoire.

Établissement	Commune	Plomb 2001 (kg/an)	Plomb 2002 (kg/an)	Plomb 2003 (kg/an)	Plomb 2004 (kg/an)	Plomb 2005 (kg/an)
Arcelor Atlantique et Lorraine	Grande Synthe	13 500	15 319	11 600	8 591	7 527
LME Acierie	Trith St Léger	1 020	949	1 052	1 492	1 056
RDME	Grande Synthe	840	2 810	2 699	4 325	994
O-I BSN Glasspack	Wingles	425	450	554	568	619
V&M France - Aciérie	St Saulve	206	430	198	361	471
Fonderies et aciérie de Denain (FAD)	Denain	260	260	300	345	315
Bus Valera	Gravelines	530	671	510	339	308
Ucar Snc	Calais	-	-	-	-	179
Ceac	Lille	379	380	100	121	170
Comilog	Gravelines	160	140	125	77	156
La SNET Centrale électrique	Hornaing	104	79	110	117	154
Glaverbel	Boussois	140	140	149	150	147
Hawker Sarl	Arras	320	345	172	201	126
Lafarges Aluminates	Dunkerque	380	508	90	22	123
Holcim France	Lumbres	130	146	177	142	122
Ascométal	Leffrinckoucke	280	89	121	197	118
Arc International	Arques	7	6	372	188	115
CIDEME (ex Ecovalor)	St Saulve	501	101	158	136	89
Recytech	Fouquières Les Lens	61	64	42	101	79
Sat Gobain Glass France	Emerchicourt	-	162	100	95	75
Total		19 243	23 049	18 629	17 568	12 942

Pour de nombreux établissements la variation de leur émission est proportionnelle à la variation de leur production.

- Les rejets de la société Arcelor Atlantique et Lorraine de Dunkerque ont encore diminué en 2005. Cette réduction de plus de 14 % des émissions est une conséquence directe du maintien de la stratégie d'approvisionnement des matières premières pauvres en plomb et l'amélioration de l'efficacité de la filtration de l'atelier agglomération.

- Pour RDME à Grande Synthe, la forte baisse d'émission enregistrée entre 2004 et 2005 est la conséquence à la fois d'une meilleure gestion opératoire et d'un ralentissement de l'activité du four et de la sintérisation pendant le 2ème semestre.
- Pour Hawker à Arras, les rejets diffus ont également diminué grâce à une meilleure captation.
- Pour Comilog à Dunkerque le flux, proportionnel au flux de poussières, est lié à la production. En 2005, l'installation d'un nouvel appareillage de mesure plus fiable permet de donner un résultat semblable aux années 2002 et 2003.
- Ucar SNC à Calais respecte les valeurs limites d'émission (VLE) du nouvel arrêté préfectoral mais le flux donné provient d'une seule mesure en 2005 (non représentativité de la mesure). Il en est de même pour la société Lafarge Aluminates à Mardyck.
- La baisse des rejets en plomb de l'usine Ascométal à Leffrinckoucke peut s'expliquer par la problématique des mesures ponctuelles en plomb (118 kg en 2005 au lieu de 197 kg en 2004).
- Afin de pallier l'inconvénient des importantes variations des mesures en plomb chez Norzinco à Anzin, une mesure en continu des poussières (indice pondéral) a été installée permettant de déterminer une teneur en plomb plus fiable (flux 2005 de 49 kg contre 127 kg en 2004).
- LME à Trith St Léger : la réduction des rejets de 41 % 2005 est liée à la récupération et au traitement des poussières diffuses qui ont notamment bénéficié de l'amélioration de l'aspiration du four en août 2005.